

جريدة ورقية متخصصة في الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية على مدار الساعة

Le temps

Du Maroc

JOURNAL QUOTIDIEN SPÉCIALISÉ DANS LES ANNONCES JURIDIQUES, JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIVES 24H/24

S

C'est le temps de publier vos annonces légales et recevez votre journal au Maroc

+212 (0) 6.90.15.91.97

+212 (0) 8.08.58.39.69

77 Rue Mohamed Smiha Etage 10^{ème}
N° 57-20 250 Casablanca -Maroc

www.lequipemedia.ma

letempsdemaroc@gmail.com



Mercredi 16 Septembre 2026

Journal quotidien spécialisé dans les annonces légales judiciaires sur tout le Maroc

Directeur de Publication : Mr. HICHAM BEN RADA - Dossier de Presse N° 27/2023 ص - ISSN: 3009-5182 - N° DE DEPOT : 2023PE0040

الحصاد



الملك محمد السادس يدين بشدة الاعتداءات الإيرانية على الأردن ويؤكد:

أمن المملكة جزء لا يتجزأ من أمن المغرب



الملك محمد السادس يدين بشدة الاعتداءات الإيرانية على الأردن ويؤكد: أمن المملكة جزء لا يتجزأ من أمن المغرب



في ما يلي بلاغ من الديوان الملكي ...

«بعث صاحب الجلالة الملك محمد السادس، نصره الله، برقية تضامن واستنكار إلى صاحب الجلالة الملك عبد الله الثاني ابن الحسين، عاهل المملكة الأردنية، إثر الاعتداءات الإيرانية المتكررة الشنيعة التي تستهدف الأردن الشقيق. وجاء في برقية جلالته الملك: «لقد تابعت بباليغ الإنشغال والاستنكار خبر الهجمات الصاروخية الإيرانية الأثمة، التي استهدفت أراضي المملكة الأردنية الهاشمية الشقيقة، وذلك في استمرار للنهج العدائي لإيران ضد بلدكم الشقيق وكذا دول الخليج العربية».

وأضاف جلالته، أعزه الله:

«كما أكد جلالته الملك في برقيته: تضامن المملكة المغربية المطلق مع المملكة الأردنية الهاشمية الشقيقة ودعمها الثابت والا مشروط لجمع الإجراءات التي تتخذها السلطات الأردنية، بقيادةكم الحكيمة، من أجل الدفاع عن أمن واستقرار الأردن وسلامة مواطنيه، مؤكدا لجلالتكم أن أمن الأردن جزء لا يتجزأ من أمن المغرب».

وفي الختام، عبر جلالته الملك، حفظه الله عن ثقته بأن:

وم ع

الدار البيضاء.. توقيف صيدلي ومساعدته وسيدة بشبهة ترويج المخدرات والمؤثرات العقلية



ترويج المخدرات، وهي في حالة تلبس بمحاولة التزود بالعقاقير المهلوسة من نفس الصيدلية خارج إطار القانون، حيث تم العثور بحوزتها على وصفة طبية في اسم الغير. وقد تم إخضاع المشتبه فيهم الثلاثة للبحث القضائي الذي تشرف عليه النيابة العامة المختصة، وذلك للكشف عن جميع ظروف وملابسات هذه القضية، وكذا توقيف باقي المشاركين والمساهمين في ارتكاب هذه الأفعال الإجرامية.

مكنت هذه العملية الأمنية أيضا من ضبط سيدة من ذوي السوابق القضائية في ترويج المخدرات، وهي في حالة تلبس بمحاولة التزود بالعقاقير المهلوسة من نفس الصيدلية خارج إطار القانون

في هذا النشاط الإجرامي، قبل أن يتم توقيفه برفقة مساعدته والعثور بحوزتهما على وصفتين طبيتين مزورتين لأقراص طبية مخدرة ومجموعة من العقاقير المهلوسة والوثائق الطبية المختلفة، وكذا مبلغ مالي يشتبه في كونه من متحصلات هذا النشاط الإجرامي. كما مكنت هذه العملية الأمنية أيضا من ضبط سيدة من ذوي السوابق القضائية في



تمكنت عناصر الشرطة بمنطقة أمن الفداء مرس السلطان بمدينة الدار البيضاء، مساء أمس الجمعة 11 شتنبر الجاري، من توقيف ثلاثة أشخاص، من بينهم سيدة من ذوي السوابق القضائية وصيدلاني ومساعدته، وذلك للاشتباه في تورطهم في قضية تتعلق بترويج المخدرات والمؤثرات العقلية.

وكانت مصالح الشرطة قد ضبطت، بتاريخ 19 غشت 2026، شخصا متلبسا بترويج الأقراص المهلوسة وبحوزته 25 وصفة طبية لعقاقير مخدرة، فضلا عن توقيف صيدلي ومساعدته للاشتباه في تورطهما في المشاركة في هذا النشاط الإجرامي، وذلك قبل أن تتم إحالتهم على العدالة بعد استكمال إجراءات البحث. وقد قادت الأبحاث والتحريات المتواصلة في هذه القضية إلى تحديد هوية صيدلي ثنائي يشتبه في مشاركته

AVIS DE MODIFICATION ASSOCIATION DES FREIGHT FORWARDERS DU MAROC (AFFM) AVIS DE CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les membres de l'AFFM sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'année 2025, qui se tiendra le : **Mardi 22 septembre 2026 à 16h30 à l'Hôtel Hyatt Regency - Casablanca** L'Assemblée Générale sera appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant : Rapport moral 2025; Examen et approbation des comptes de l'exercice 2025; Élection du Président et des membres du Bureau; Divers. Nous vous prions de confirmer votre participation en nous retournant la fiche de participation dûment remplie. Dans le cas où vous ne pourriez assister personnellement à cette Assemblée, vous trouverez ci-joint un pouvoir permettant de désigner votre représentant. Celui-ci devra être dûment signé et retourné par e-mail. Votre représentant devra être muni de l'original du pouvoir le jour de l'Assemblée. Nous invitons également les membres qui ne sont pas à jour de leur cotisation à régulariser leur situation dans les plus brefs délais. Le Bureau de l'AFFM Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION «EQUITE ET TERRITOIRE SARL AU» AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : LOT ZOBIR IMM 135 DEUZIEME ETAGE APP N°8 OULFA CASABLANCA DISSOLUTION ANTICIPÉE MISE EN LIQUIDATION

Aux termes d'un acte enregistré le 04/09/2026 qu'il a été établi les PV d'une société EQUITE ET TERRITOIRE Dont les caractéristiques sont les suivantes ; Dissolution anticipée mise en liquidation Dénomination : «EQUITE ET TERRITOIRE». Siège social : LOT ZOBIR IMM 135 DEUZIEME ETAGE APP N° 8 OULFA CASABLANCA. Durée : 99ans à compter de la date de sa constitution définitive. Capital social : est fixé à la somme de Cent mille dirhams (100.000) dh divisé en mille parts sociales (1000.00) de cent dirhams (100,00) chacune entièrement libérées les apports en numéraire, à savoir : MR khalil mouhtij 100000.00 dh. Soit un total de cent mille Dirhams 100000.00 DH La gérance : MR khalil mouhtij nommé gérant, pour une durée illimitée : Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce Casablanca le 23/07/2026 Sous le numéro de dépôt légal N° 1035560. ET DE RC N° 679699 Pour Avis et Mention.

AVIS DE CONSTITUTION FIDUCIAIRE DELTA ESPACE CONSULTING SARL Comptabilité-Conseil-Juridique et Fiscal Domiciliation. 81, BD MOUKAWAMA ETG 6 N° 12 CASABLANCA

Tél : 05 22 44 68 35 / Gsm : 06 60 93 23 79 Mail : deltaespaceconsulting@gmail.com <CASA GLASS & ALUMINIUM SARL-AU> Aux termes d'un acte sous seing privé en date 12/08/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, ayant les caractéristiques Suivantes : DENOMINATION : CASA GLASS & ALUMINIUM SARL-AU. SIEGE SOCIAL : 84 RUE OULAD ZIANE CENTRE COMMERCIAL ABOU DHABI ETG 3 N 94 CASABLANCA. OBJET : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU LA MENUISERIE GENERALE. DUREE : la durée de la société et fixée à 99 années. CAPITAL SOCIAL : Le capital social et fixé à 100 000.00 (Cent Mille) dirhams, divisé

en 1 000 parts sociales de 100 dirhams chacune. EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre. GERANCE : La société et gérée par M. EL MAHDI EL HAIMER nommés gérants pour une durée illimitée. Le dépôt de l'egal a été effectuée au près secrétaire greffier du tribunal de commerce de Casablanca le 08/09/2026 sous N° 1039958- RC N° 746009 - ICE N° 004023763000048. Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION FULL KEY «S.A.R.L-AU»

Aux termes d'un procès verbal en date du 26/06/2026, l'assemblée générale extraordinaire de la société FULL KEY «SARL-AU» au capital de 100 000 DHS, qui inscrit sous le registre de commerce numéro 704229, et dont le siège social sis à Casablanca, 26 AVENUE MERS SULTAN 01 ère ETG APPT 03-, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26/06/2026 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Mr. OUHMAD FOUAD. Le dépôt légal des actes et pièces relatives à la liquidation a été effectués au greffe du tribunal de Casablanca sous le numéro 1035778 et sous le numéro 32677 au registre chronologique en date du 28/07/2026. Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION ELETTRICO INDUS SARL AU

Aux Termes du Procès Verbal De L'assemble Générale Extraordinaire du 01/09/2026 l'associé unique de la société a décidé ce qui suit : Augmentation du capital social D'un million de dirhams pour le porter de cinq cent mille dirhams à un million cinq cent mille dirhams par apport en numéraire modifiant les articles 6 et 7 des statuts. Mise à jour des statuts. Le dépôt légal a été effectué au du tribunal de commerce de Casablanca, Le : 14/09/2025, Sous Le N° 1040517. Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION SOCIETE « SAIDI AL BINA » SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE Au capital de : 100.000,00 Dhs Siège social : N° 8 E MARJANE 4 SBZ MEKNES ICE : 003968295000004 IF : 73077839

Suit au PV de l'AGE daté le 01/09/2026, il a été décidé ce qui suit : L'assemblée générale extraordinaire décide et approuve d'augmenter le capital social de la société de 100.000,00 Dhs à 1.378.000,00 dirhams, soit par la somme de 1.278.000,00 Dhs par la création de 12.780 parts sociales de 100 Dhs chacune, par apport en nature de bien propriété dite « Badr Al-Khair 2-183 l » objet du titre foncier N° 85310/59 sis à MEKNES, COMMUNE URBAINE DE TOULAL, LOTISSEMENT BADR AL-KHAIR 2 d'une superficie de 213 m² est composé d'un terrain nu. Le capital social est fixé à 1.378.000,00 dirhams. Il est divisé en 13.780 parts de 100 dirhams chacune attribuée comme suit : Mr. SAIDI ALI : 13.280 parts sociales. Mr. SAIDI AYOUB : 500 parts sociales. Soit un total de : 13.780 parts sociales Suite à ces modifications statutaires, l'assemblée générale décide l'approbation et la mise à jour des nouveaux statuts de ladite société. Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Premier Instance de Meknès le 14/09/2026 sous n° 2957 au registre chronologique. Pour Avis et Mention.

installation de matériel informatique, bureautique, audiovisuel, pédagogique, mobilier scolaire et mobilier de bureau ; Soumission aux appels d'offres nationaux et internationaux, privés et publics ; Toute prestation de services ; Import-export ; Travaux divers ; Et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, financières et industrielles se rapportant directement ou indirectement aux activités sus-énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIXIEME DECISION : ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DE SARL A ASSOCIEE UNIQUE « MISE A JOUR DES STATUT »

En conséquence de la cession des parts dé-cidée ci-dessus la démission des cogérants et des associés actuels, et décide de nommer un nouvel gérant non associé unique

L'assemblée approuve article par article, puis dans leur ensemble les nouveaux statuts ci-joint, signé par l'associé unique Monsieur TAÏSSI ABDERRAZAK et le gérant non associé Monsieur TAÏSSI ANAS.

L'assemblée générale constate la transformation de la forme juridique de la société de SARL à SARL à associé unique.

SIXIEME DECISION : POUVOIRS

L'assemblée délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10/09/2026 sous le numéro 1040210.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION**** **LA MAROCAINE DU BATIMENT ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION SARL** **RC : 478255**

Aux termes de Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date 03/09/2026, les associés de la Société « LA MAROCAINE DU BATIMENT ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION SARL.

Société à responsabilité limitée.

capital de 100.000.00 dirhams et dont le siège social est à : 49 RUE JEAN JAURES 6 EME ETAGE APP 12 GAUTIER, CASABLANCA .

GERANCE : Monsieur Youness MADANE,, CIN : BH584992,

délibérée dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire les points de l'ordre du jour suivant :

Cession de parts sociales à :

Mme Hasnaa LAASRI 170 parts sociales: M. Youness MADANE 500 parts sociales.

Modifications corrélatives de l'article 6, 7.

EFFECUEES AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE CASABLANCA NUMERO DEPOT 1040679.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION**** **SOCIETE ALLA MED SAKANE SARL.** **RC: 68941** **Capital social: 700 000 Dhs.** **Constitution D'une SARL**

Au terme d'un acte SSP enregistré à MEKNES le 14/09/2026, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: SOCIETE ALLA MED SAKANE SARL.

Objet : La Promotion Immobilière ; Travaux Divers Ou Construction ;

-Siège social : APPT 11, ETAGE 2, IMM12, RUE KENITRA, V.N. MEKNES.

Durée : 99 Ans à Compter La Constitution;

Capital social : 700.000,00 Dhs divisé en 7 000 parts de 100,00 Dhs chacune repartit comme suit;

Mr. HACHIMI MOHAMED : 3 500 parts sociales. Mr. AOUICHI ALLAL : 3 500 parts sociales.

Soit un total de (sept mille) : 7 000 parts sociales.

La Gérance : Mr. HACHIMI MOHAMED titulaire de la CIN N° UC40547 ET Mr. AOUICHI ALLAL titulaire de la CIN N° UC70571. Et ce

pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au registre de commerce de MEKNES le 15/09/2026 sous le N°68941.

Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION **** **STORVIA SARL AU** **AU CAPITAL DE 100 000 DH** **SIEGE SOCIAL : 85 Angle Rue Prince My** **Abdellah et Rue Ennakhlia Etage 1 Apt 2 -** **CASABLANCA** **CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L**

Aux termes d'un acte soussigné privé en date du 12-08-2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : STORVIA SARL AU

OBJET SOCIAL : La société a pour objet : Marchand mobilier de bureau, Rayonnement et Travaux divers.

SIEGE SOCIAL : 85 Angle Rue Prince My Abdellah et Rue Ennakhlia Etage 1 Apt 2 - Casablanca.

DUREE : 99 années à compter du jour de son inscription au Registre de Commerce.

CAPITAL SOCIAL : Le capital est fixé à la somme de 100 000,00 dirhams, divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, intégralement libérées et attribuées comme suit :

Mlle Aya GHARBOUCH la somme de : Cent mille dirhams : 100.000,00 DH.

GERANCE : Mlle Aya GHARBOUCH de nationalité Marocaine, demeurant à SAFI, 337 Route Sidi Ouassel Qu Industriel, Titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° HH125123 est désignée Gérante Unique de la société pour une durée illimitée.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 Décembre.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal du Commerce de Casablanca, Le 15-09-2026 Sous N° 01040723.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION**** **REDMUS FOOD FACTORY SARL** **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU** **CAPITAL DE : 100.000,00 - DIRHAMS** **Siege Social : Casablanca, 16, Lot Banam** **Gracieuse, Zone Industrielle Sidi Bernoussi.** **RC 708237 - IF 68784234** **(CESSION DE PARTS SOCIALES)**

Conformément aux délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 07 Juillet 2026, les associés de la société « REDMUS FOOD FACTORY SARL » ont approuvé les décisions suivantes :

Approbation de la donation de 500 parts sociales appartenant de Monsieur Redouane MARZOUK au profit de sa femme Madame Imane NAZIHI.

Approbation de la Cession de 200 parts sociales appartenant de Monsieur Mustapha ADJAR au profit de Madame Imane NAZIHI.

La démission de Monsieur Redouane MARZOUK et Monsieur Mustapha ADJAR entant que co-gérants de ladite société

La nomination de Madame Imane NAZIHI entant que gérante de ladite société ;

La modification de la signature sociale ;

Etablissement des statuts refondus suite aux modifications précitées

Pouvoir à conférer pour accomplir les formalités légales.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca : Date : 08/09/2026 N° : 37501.

Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION **** **C.E REPORT SARL AU** **AU CAPITAL DE 100 000 DH** **SIEGE SOCIAL : 29 Rue Mohammed El** **Baamrani Résidence Sara 2 Etage 2 N° 206** **- CASABLANCA** **CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L**

Aux termes d'un acte soussigné privé en date du 12-08-2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : C.E REPORT SARL AU.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet : Travaux divers ou construction- Négociant.

SIEGE SOCIAL : 29 Rue Mohammed El Baamrani Résidence Sara 2 Etage 2 N° 206 - Casablanca.

DUREE : 99 années à compter du jour de son inscription au Registre de Commerce.

CAPITAL SOCIAL : Le capital est fixé à la somme de 100 000,00 dirhams, divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, intégralement libérées et attribuées comme suit :

Mlle Assia LEGSAI la somme de : Cent mille dirhams : 100.000,00 DH

GERANCE : Mlle Assia LEGSAI de nationalité Marocaine, demeurant à Casablanca, Lot Mandarouna NR 123 Sidi Maarouf, Titulaire de la Carte Nationale d'Identité N° BK295161 est désignée Gérante Unique de la société pour une durée illimitée.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 Décembre.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal du Commerce de Casablanca, Le 14-09-2026 Sous N° 01040595.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION**** **ALEF PRESTATIONS SARL** **RC : 347269**

Aux termes de Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date 03/09/2026, les associés de la Société « ALEF PRESTATIONS SARL

Société à responsabilité limitée.

capital de 100.000.00 dirhams et dont le siège social est à : 175, Rue Boukraa, 6eme étage Appartement N° 29, Résidence Housam Jassim, CASABLANCA .

GERANCE : Mme. MOUHIME Mounia,, CIN: BL35382,

délibérée dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire les points de l'ordre du jour suivant :

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE.

NOMINATION DE Mr. JOUMAN LABOUSINE DEMEURANT AU SEVIL ESPAGNE TITULAIRE DE LA CIN N° BE642155 NE LE 28/01/1975 A CASABLANCA DE NATIONALITE MAROCAINE COMME LIQUIDATEUR DE LA SOCIETE .

LE SIEGE DE LA LIQUIDATION EST FIXE A : IMMEUBLE N° 29 3EME ETAGE, APPARTEMENT 22, ICHRAK CENTER LISSASFA CASABLANCA.

POUVOIRS A DONNER.

EFFECUEES AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE CASABLANCA NUMERO DEPOT 1040665.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION**** **ANNONCE « 2 B PLUS SERVICE » SARL AU** **RC N° 408605 CASABLANCA**

Par AGE du 13/07/2026 à Dix heures. L'AGE décide et approuve :

La Cession de parts sociales ;

Démision des cogérants Madame BENBOUZID Sara et Monsieur BIDONDO Patrick;

Quitus de la gérance ; Nomination du gérant unique Monsieur EL HARIRI Nabil ;

Modification de la Signature ;

Modification corrélative des Statuts ;

Formalités et pouvoirs ;

Conformément aux dispositions et lois en vigueur. Après discussion et échange de vue sur les questions portées à l'ordre du jour les résolutions suivantes sont adoptées par l'Assemblée Générale à l'unanimité :

L'Assemblée Générale décide et approuve :

La cession de 50 part sociale détenue par : Madame BENBOUZID Sara en faveur du cessionnaire : Monsieur EL HARIRI Nabil, qui accepte 50 part sociale d'une valeur nominale de Cent Dirhams chacune intervenus en date du 13/07/2026.

La cession de 50 part sociale détenue par : Monsieur BIDONDO Patrick en faveur du cessionnaire : Monsieur EL HARIRI Nabil, qui accepte 50 part sociale d'une valeur nominale de Cent Dirhams chacune intervenus en date du 13/07/2026.

Article 6 : Apports

L'Assemblée Générale Extraordinaire dé-

لقجع يضع الاقتصاد في صلب النقاش الانتخابي

ويقود وفد «البام» إلى لقاء أرباب المقاولات

متابعة : حسن نعومي



انتخابي يتوقع أن يحتل فيه الاقتصاد موقعا متقدما في النقاش العمومي، بالنظر إلى ارتباطه المباشر بانتظارات المواطنين والمقاولات على حد سواء، وهو ما يجعل الحوار بين الفاعلين السياسيين والاقتصاديين إحدى الواجهات الأساسية لتحديد أولويات المرحلة المقبلة.

رأس الوفد الحزبي اهتماماً متزايداً بالموقف الاقتصادي، خصوصا أن النقاش مع ممثلي أرباب المقاولات لا يقتصر على تقديم الوعود الانتخابية، بل يرتبط بانتظارات الفاعلين الاقتصاديين بشأن السياسات العمومية التي يفترض أن تؤثر المرحلة المقبلة. وبهذا المعنى، شكل اللقاء منصة

لرأس الوفد الحزبي اهتماماً متزايداً بالموقف الاقتصادي، خصوصا أن النقاش مع ممثلي أرباب المقاولات لا يقتصر على تقديم الوعود الانتخابية، بل يرتبط بانتظارات الفاعلين الاقتصاديين بشأن السياسات العمومية التي يفترض أن تؤثر المرحلة المقبلة. وبهذا المعنى، شكل اللقاء منصة

دخل حزب الأصالة والمعاصرة على خط النقاش الاقتصادي المرتبط بالمرحلة المقبلة، من خلال لقاء جمع وفدا من الحزب، يقوده عضو مكتبه السياسي فوزي لقجع، بممثلي الاتحاد العام لمقاولات المغرب، في اجتماع خصص لتبادل الرؤى حول انتظارات الفاعلين الاقتصاديين وتحديات المرحلة القادمة.

اللقاء حمل بعدا سياسيا واقتصاديا في أن واحد، خاصة أنه يأتي قبيل الانتخابات التشريعية المرتقبة يوم 23 شتنبر 2026، حيث شكل مناسبة لطرح عدد من الملفات التي ترتبط مباشرة بمناخ الأعمال والاستثمار ودور المقاولات في دعم النمو وخلق فرص الشغل.

وخلال الاجتماع، برزت أهمية المرحلة التي ستعقب الاستحقاق الانتخابي، في ظل حاجة الاقتصاد الوطني إلى مواصلة الإصلاحات وتعزيز تنافسية المقاولات وتحسين شروط الاستثمار، إلى جانب إيجاد حلول عملية للإكراهات التي تواجه النسيج الاقتصادي الوطني.

ويعكس حضور فوزي لقجع على

227 شركة تحت مجهر الضرائب..

فواتير «المقاولات النائمة» تفتح باب التدقيق

متابعة : حسن نعومي



والوعاء الخاضع للضريبة. غير أن تحديد وجود مخالفات من عدمه يبقى مرتبطا بنتائج عمليات الفحص والتحقيق التي تجريها الإدارة.

وتعكس هذه العملية توجهات متزايدة نحو المراقبة الجبائية القائمة على تحليل البيانات، من خلال تقاطع المعلومات الواردة في التصريحات الجبائية مع المعطيات المحاسبية والمعاملات المسجلة، بما يسمح برصد العمليات غير الاعتيادية وتوجيه المراقبة نحو الملفات التي تستدعي تدقيقاً إضافياً.

وتأتي هذه المقاربة في سياق سعي الإدارة الجبائية إلى تضيق هامش المناورات المحاسبية وتعزيز شفافية المعاملات، خصوصا أن مطابقة الفواتير والعمليات التجارية لم تعد تعتمد فقط على الوثائق المقدمة من الشركات، بل أصبحت تستند بشكل متزايد إلى المقارنة الرقمية وتحليل البيانات وتقاطع المعلومات بين مختلف التصريحات والمعاملات.

وبالنسبة للشركات المعنية، فإن المرحلة المقبلة ستكون حاسمة لإثبات حقيقة العمليات المسجلة محاسبيا، ومدى ارتباطها بنشاطها الفعلي، في انتظار ما ستسفر عنه عمليات الفحص الجبائي من نتائج وقرارات.

المزيد من التدقيق، خصوصا عندما تكون الجهات المصدرة للفواتير مسجلة في قواعد بيانات الإدارة باعتبارها غير نشيطة.

وتعمل المصالح الجهوية والإقليمية للضرائب على إشعار الشركات المعنية، تهيئدا لفحص وضعياتها الجبائية والمعاملات المحاسبية التي سجلتها خلال السنوات المالية الأربع الأخيرة، مع التركيز على مدى حقيقة الخدمات أو التوريدات التي تتضمنها الفواتير موضوع المراقبة.

وتبرز الدار البيضاء - سطات،

دخلت مصالح المديرية العامة للضرائب مرحلة جديدة من تشديد المراقبة على المعاملات المحاسبية للشركات، بعدما أثارت فواتير صادرة عن مقاولات مصنفة ضمن خانة «الشركات النائمة» انتباه المصالح الجبائية، عقب ظهورها ضمن حسابات شركات ما تزال تراوّل أنشطتها بشكل عادي.

ووفق المعطيات المتوفرة، فقد همت العملية إلى حدود الآن 227 شركة، حيث دفعت طبيعة بعض الفواتير المسجلة ضمن حساباتها المصالح المختصة إلى إخضاع هذه المعاملات

المزيد من التدقيق، خصوصا عندما تكون الجهات المصدرة للفواتير مسجلة في قواعد بيانات الإدارة باعتبارها غير نشيطة.

وتعمل المصالح الجهوية والإقليمية للضرائب على إشعار الشركات المعنية، تهيئدا لفحص وضعياتها الجبائية والمعاملات المحاسبية التي سجلتها خلال السنوات المالية الأربع الأخيرة، مع التركيز على مدى حقيقة الخدمات أو التوريدات التي تتضمنها الفواتير موضوع المراقبة.

وتبرز الدار البيضاء - سطات،

الوداد يفتح ملفات المرحلة السابقة بالأرقام..

إدارة العسري ترسم خطأ أحمر أمام الالتزامات المالية

متابعة : هشام نعومي

فالبلاغ لا يكتفي بتشخيص الوضع، وإنما يلجأ بوضوح باللجوء إلى كافة المساطر القانونية والقضائية المتاحة، مع تحميل المسؤولية لكل من تثبتت مسؤوليته عن الأضرار التي لحقت بالنادي، وهي صبغة تعكس رغبة الإدارة الحالية في الانتقال من مرحلة تدبير الأزمة إلى مرحلة تحديد المسؤوليات وحماية مصالح المؤسسة. ويعيدنا عن لغة الخلافات، تبدو الرسالة الأبرز التي حملها البلاغ موجهة إلى داخل البيت الودادي وخارجه: النادي يريد أن تكون كل الالتزامات موثقة، وكل الملفات محسوبة، وكل مسؤولية قابلة للمساءلة وفق القانون. كما أن الكشف عن المبالغ التي جرى أداؤها، إلى جانب تحديد آجال واضحة لتسوية الملفات العالقة، يمنح جماهير الوداد صورة أكثر وضوحاً عن حجم التحدي الذي تواجهه الإدارة الجديدة، خصوصاً في ظل أهمية ملف المنع من التعاقدات وانعكاساته المباشرة على تدبير المرحلة الرياضية المقبلة. وبذلك، يبدو أن إدارة إبراهيم العسري اختارت أن تفتح صفحة جديدة في طريقة تدبير الملفات الحساسة داخل الوداد، عنوانها الشفافية في عرض الأرقام، التوثيق في تحديد الالتزامات، والاحتكام إلى المؤسسات والقانون عند تعذر الحلول.

بنسوية مستحقات مرتبطة بانتقال أحد اللاعبين، بقيمة 20 مليون درهم، قبل نهاية السنة. وبحسب البلاغ، فإن الأجل المحدد لم يشهد تنفيذ الالتزامات بالشكل المتفق عليه، وهو ما دفع إلى عقد اجتماع

غير أن الملف الأكثر حساسية يظل مرتبطاً بالمنع من التعاقدات والذاعات المالية المرتبطة به، إذ كشف البلاغ عن اجتماع جمع رئيس الوداد إبراهيم العسري ورئيس الجامعة الملكية المغربية لكرة القدم فوزي



ثان جرى خلاله تجديد الالتزام بتصفية الوضعية المالية قبل 20 شتنبر 2026. وهنا اختارت إدارة الوداد رفع سقف الرسائل، بعدما أكدت أن الالتزامات التي تم الإعلان عنها أمام المسؤولين عن كرة القدم الوطنية، فضلاً عن التواصل المباشر مع مصالح النادي، لن تبقى دون تبعات في حال عدم احترامها.

لقجع، ورئيس العصبة الوطنية لكرة القدم الاحترافية عبد السلام بلقشور، إلى جانب الرئيس السابق للنادي هشام آيت مننا. وخلال هذا الاجتماع، تم تسجيل التزام بتحمل مسؤولية رفع المنع المرتبط بذاعات تبليغ قيمتها الإجمالية 26 مليون درهم قبل تاريخ 7 شتنبر 2026، إلى جانب التزام آخر

لم يعد ملف الوضعية المالية للنادي الوداد الرياضي مجرد حديث متداول بين الجماهير، بعدما اختار المكتب الإداري برئاسة إبراهيم العسري، الخروج ببيان رسمي مفصل يضع معطيات المرحلة الحالية أمام الرأي العام، ويحدد بوضوح طبيعة الالتزامات التي وجدها المكتب الجديد، وما تم اتخاذه من خطوات لتأمين استقرار النادي. البلاغ حمل رسائل متعددة، لكن أبرزها أن إدارة الوداد اختارت هذه المرة الحديث بلغة الأرقام والوثائق والمساطر القانونية، في محاولة لوضع حد للغفوض الذي رافق عدداً من الملفات المالية والإدارية خلال الفترة الماضية.

وفي هذا السياق، أوضح المكتب الإداري أن الجمع العام الأخير لم يصادق على التقرير المالي، مشيراً إلى أن هذه المعطيات تم تثبيتها في المحضر المودع لدى السلطات المحلية والجهات الوصية، في خطوة تؤكد حرص الإدارة الحالية على توثيق الوضعية التي تسلمت فيها مسؤولية تدبير النادي. وفي مواجهة الالتزامات العالقة، كشف المكتب الجديد عن ضحك أكثر من 27 مليون درهم لتسوية مستحقات مالية، من بينها اضطر من الأجور ورواتب لعدة أشهر، وذلك بهدف ضمان استقرار الفريق والحفاظ على التوازن داخل المؤسسة الرياضية.

المغرب الفاسي يعبر إلى الدور الثاني قارياً ويواصل رحلة البحث عن المجد الإفريقي

متابعة : هشام نعومي

عبور المغرب الفاسي إلى المرحلة المقبلة. ويتربع الفريق الفاسي الآن التعريف على منافسه في الدور التمهيدي الثاني، حيث سيواجه المتاهل من المواجهة الإفريقية-التوغولية بين أسيك ميموزا وإي إس كيه. وكانت مباراة الذهاب قد



انتهت بالتعادل بهدف لثلاثة، في انتظار الحسم خلال لقاء الإياب بابينجان. وبهذا التأهل، يواصل المغرب الفاسي حضوره في المسابقة القارية، واضعاً نصب عينيه مواصلة المشوار وتجاوز المرحلة المقبلة، في طريق طويل نحو بلوغ الأنوار المتقدمة من دوري أبطال إفريقيا

واصل المغرب الفاسي مغامرته في دوري أبطال إفريقيا بنجاح، بعدما انتزع بطاقة العبور إلى الدور التمهيدي الثاني، إثر عودته بتعادل سلبي من أرض مضيفه رحيمو البوركينابي، اليوم بمدينة واغادوغو، في إياب الدور التمهيدي الأول. وبخل ممثل الكرة المغربية المواجهة بأفضلية مريحة، بعدما حقق انتصاراً عريضاً في لقاء الذهاب بالمغرب، حين أمطر شبّاك منافسه بأربعة أهداف مقابل هدف واحد، وهي النتيجة التي منحت الفريق هامشاً مهماً للتعامل مع مباراة الإياب بتركيز وهذوء.

ورغم غياب الأهداف، لم تكن المباراة سهلة على أبناء المغرب الفاسي، إذ حاول الفريق البوركينابي استغلال عامل الأرض والجمهور والبحث عن هدف بعيد المواجهة إلى نقطة البداية. غير أن دفاع «الماص» ظل متماسكاً، خلف تاليف الحارس صلاح الدين شهاب الذي كان حاضراً في اللحظات التي احتاج فيها فريقه إلى تدخلاته. وخلال الشوطين، تبادل الطرفان محاولات الوصول إلى المرمى، لكن المسلة الأخيرة غابت عن الفريقين، ليستمر التعادل دون أهداف حتى صافرة النهاية، التي أعلنت رسمياً



الحسين العزاوي يكتب اسمه بأحرف من ذهب في جبال سويسرا ويحطم الرقم القياسي العالمي

متابعة : حسن نعومي

مع فارق ارتفاع إجمالي بلغ نحو 3300 متر، ما جعل التحدي اختباراً حقيقياً لقدرة المشاركين على التحمل والسرعة والتعامل مع المسارات المرتفعة والصعبة. ولم يكن فوز العزاوي مجرد تتويج جديد، بل حمل قيمة خاصة بعدما اقترن بتحطيم الرقم القياسي العالمي للسباق، ليضيف بذلك محطة بارزة إلى مسيرته في رياضة الترايل والجري الجبلي. ويأتي هذا الإنجاز امتداداً لسلسلة من النتائج القوية التي حققها العداء المغربي في أبرز المحافل الدولية، ليواصل ترسيخ اسمه ضمن نخبة العدائين المتخصصين في السباقات الجبلية، ويمنح الرياضة المغربية إنجازاً جديداً في واحدة من أكثر تخصصات الجري تحدياً

واصل العداء المغربي الحسين العزاوي تألقه في سباقات الجري الجبلي، بعدما بصم على إنجاز استثنائي في سويسرا، بتتويجه بطلاً لسباق «وايلد» وتحطيمه الرقم القياسي العالمي للمسابقة، في أداء يؤكد الحضور المتنامي للرياضة المغربية على الساحة الدولية. ونجح العزاوي في فرض إيقاعه على السباق الذي جرى ضمن فعاليات «وايلدستروبل باي UTMB»، مقدماً على الفرنسي تيبير ديبيرزي الذي حل ثانياً، بعدما قطع المسار الجبلي الشاق الممتد بين ألبينون بركن وكران-مونتانا بكانتون فالي. وامتدت المنافسة على مسافة 55 كيلومتراً وسط تضاريس جبلية وعرة،

Société à Responsabilité Limitée au capital de 60.000.000,00 dirhams
Siège social : Boulevard des clubs, Résidence OCCITANIA, Immeuble 6, 8ème étage,
Bureau n°2, Quartier Anfa Clubs, Commune Hay Hassani Casablanca
RC Casablanca - 400.713
IF - 25212185-ICE - 002060762000081

Suivant les délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02 septembre 2026, il a été constaté :
La démission de Mme Shahrazed CHARKI de ses fonctions de cogérante.
La nomination de M. Anas BENABDELKRIM EL FILALI, né le 13 septembre 1980 à Casablanca, demeurant à Casablanca, Résidence BANOU Karim, Immeuble B4, GH 2, 3ème étage, Appartement n°304 California, titulaire de la CIN n° BL29377 en qualité de nouveau cogérant.
La détermination des pouvoirs.
La délégation immobilière.
La modification corrélatrice des statuts.
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe de Commerce de Casablanca le 15 septembre 2026 sous n° 1040818.
Pour Avis et Mention.

** AVIS DE CONSTITUTION **

VISTALIA PROPERTIES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100.000,00 DH
Siège social: 10, RUE LIBERTÉ, 3EME ETAGE, APPT 5 CASABLANCA.
RC N°746645

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca le 04/08/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : VISTALIA PROPERTIES - SARL.
OBJET SOCIAL : la promotion immobilière.
SIEGE SOCIAL : 10, Rue Liberté, 3ème Etage, Appt 5 - Casablanca.
Durée : 99 ans
CAPITAL SOCIAL Le capital social s'élève à Cent Mille (100.000,00) Dirhams. Il est divisé en Mille (1000) parts sociales de Cent (100,00) Dirhams chacune.
ASSOCIÉS : Mr. MARHFOUR ABDELWAHAB : 500 parts.
Mr. FEIXA TORRES ROGELIO JOSE : 500 parts.
Gérance : la société est gérée par Mr. MARHFOUR ABDELWAHAB pour une durée illimitée.
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.
Le dépôt légal a été effectué à l'OMPIC en date du 14/09/2026 sous le numéro 1040611. La société a été immatriculée au RC sous le N° 746645.
Pour Avis et Mention.

AVIS DE MODIFICATION

2A CONSEIL
BUREAU DE CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT & CREATION D'ENTREPRISE
(+212)06 62 04 53 80
2aconseil2@gmail.com
2A LUM
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : RUE SOUMAYA IMM 82, 2ème ETAGE N°04
QUARTIER PALMIER -CASABLANCA.
ICE : 00333450700025
RC : 591243

L'an deux mille vingt six et le dix-sept aout à 09 heures, à l'adresse suivante : RUE SOUMAYA IMM 82, 2EME ETAGE N°04 QUARTIER PALMIER CASABLANCA se sont réunis en assemblée générale extraordinaire :
Monsieur HAMIDOUCH Ahmed, Né en 15/03/1987 à TAGOUNIT ZAGORA, de nationalité MAROCAINE et Titulaire de la CIN N° PB128927 valable jusqu'au 30/05/2029 et demeurant à CASABLANCA POULIKOUMA IMM 6 APT 21, BOUSKOURA, NOUACEUR. Propriétaire de 500 parts de 100 DH composant le capital social de la société « 2A LUM »

Mme, AICHA KAYATI, Née le 18/04/1995 à TAGOUNIT ZAGORA, de nationalité Marocaine et Titulaire de la CIN N° L587040 valable jusqu'au 24/09/2029 et demeurant à CASABLANCA POLIKOMA IMM 6, 4EME ETAGE, N°21 BOUSKOURA. Propriétaire de 500 parts de 100 DH composant le capital social de la société « 2A LUM » représentée aux présentes par Monsieur HAMIDOUCH Ahmed en vertu d'une procuration dûment établie à cet effet.

Et présent aussi :
Monsieur TAISSI ABDERRAZAK, de nationalité marocaine, titulaire de CIN N° WB78963, Né le 17/01/1981, demeurant à PROJET REYAD BLOC 10 NR 37 ETG 03 SIDI HAJJAJ OUED HASSAR TIT MELLIL CASABLANCA.
Monsieur TAISSI ANAS, de nationalité marocaine, titulaire de CIN N° BM55767, Né le 14/05/2007, demeurant à PROJET REYAD BLOC 10 NR 37 ETG 03 SIDI HAJJAJ OUED HASSAR TIT MELLIL CASABLANCA.
Monsieur Ahmed HAMIDOUCH préside la séance en sa qualité de gérant.
Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
Les actes de cession de parts sociales en date du 17/08/2026 ;
La procuration donnée par Madame AICHA KAYATI à Monsieur Ahmed HAMIDOUCH ;
Le texte des projets de résolutions ;
La feuille de présence ;
Le projet des statuts mis à jour ;
Les documents juridiques de la société « 2A LUM ».

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :
Constatation et approbation de la cession de la totalité des 1 000 parts sociales détenues par Monsieur Ahmed HAMIDOUCH et Madame AICHA KAYATI au profit de Monsieur TAISSI ABDERRAZAK ;
Constatation de la réunion de toutes les parts sociales entre les mains d'un associé unique ;
Démission de Monsieur Ahmed HAMIDOUCH et Madame AICHA KAYATI de leurs fonctions de cogérants et quitus de leur gestion ;
Nomination de Monsieur TAISSI ANAS en qualité de gérant non associé et détermination des pouvoirs de signature ;
Modification de l'objet social et des activités de la société ;
Mise à jour et adoption des nouveaux statuts de la société devenue SARL à Associé Unique ;
Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés au moins 15 jours avant la date de la présente assemblée et que les associés ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associées lui donnent acte de cette déclaration.
Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.
PREMIERE DECISION : CESSIION LIBRE DE PARTS SOCIALES

L'Assemblée Générale prend acte des cessions de parts sociales intervenues suivant actes sous seing privé en date du 17/08/2026, aux termes desquels :
Monsieur HAMIDOUCH Ahmed de nationalité Marocaine et titulaire de CIN N° PB128927, propriétaire de 500 parts sociales, cède et transporte, sous toutes les garanties ordinaires de fait et de droit à Monsieur TAISSI ABDERRAZAK qui accepte, les 500 (Cinq Cent) parts sociales sur les 1 000 parts sociales composant le capital social.
Mme, AICHA KAYATI de nationalité Marocaine et titulaire de CIN N° L587040, propriétaire de 500 parts sociales, cède et transporte, sous toutes les garanties ordinaires de fait et de droit à Monsieur TAISSI

ABDERRAZAK qui accepte, les 500 (Cinq Cent) parts sociales sur les 1 000 parts sociales composant le capital social.
Suite à cette cession de parts sociales, le capital social sera réparti comme suit :
Monsieur TAISSI ABDERRAZAK: 1 000 parts;
DEUXIEME DECISION : RÉUNION DE TOUTES LES PARTS SOCIALES ENTRE LES MAINS D'UN ASSOCIÉ UNIQUE
En conséquence des cessions de parts sociales constatées ci-dessus, l'Assemblée Générale constate que la totalité des 1 000 parts sociales composant le capital social est désormais détenue par :
Monsieur TAISSI ABDERRAZAK, titulaire de la CIN N° WB78963.

Monsieur TAISSI ABDERRAZAK devient ainsi associé unique de la société.
La société poursuivra en conséquence son activité sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU), sans création d'une personne morale nouvelle.
TROISIEME DECISION : DEMISSION DES COGERANTS Monsieur HAMIDOUCH Ahmed et Mme, AICHA KAYATI.
L'Assemblée Générale prend acte et accepte la démission de :
Monsieur Ahmed HAMIDOUCH ;
Madame AICHA KAYATI ;
De leurs fonctions de cogérants de la société « 2A LUM », avec effet à compter de ce jour.

L'Assemblée leur donne quitus entier, définitif et sans réserve pour l'exercice de leurs fonctions et leur gestion jusqu'à la date de leur démission, sous réserve des dispositions légales applicables.
QUATRIEME DECISION : NOMINATION DU GERANT NON ASSOCIÉ - SIGNATURE SOCIALE
L'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour :
Monsieur TAISSI ANAS, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN N° BM55767, né le 14/05/2007, en qualité de gérant non associé de la société.
Monsieur TAISSI ANAS accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui en empêcher l'exercice.
Dans les rapports avec les tiers, le gérant dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi à l'associé unique.

La société sera valablement engagée, notamment vis-à-vis des administrations, banques, établissements de crédit, fournisseurs, clients et tous tiers, par la signature unique de Monsieur TAISSI ANAS.
CINQUIEME DECISION : CHANGEMENT DE L'OBJET SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'objet social de la société pour l'adapter aux nouvelles orientations de la société. Le nouvel objet social est désormais défini comme suit : La société a pour objet la réalisation tant au Maroc qu'à l'étranger soit pour son compte soit pour le compte des tiers : L'achat et la vente de tous types de marbre, céramique et granite; Tous travaux de bâtiments, aménagement, construction et travaux de finitions ; Achat et vente d'accessoires, design et décoration ; Traitement de façade, ravalement, carrelage, parquet, revêtement de sol, maçonnerie, menuiserie, plâtrerie, terrassement, voirie, étanchéité, plomberie et sanitaire ; L'achat, la vente, l'importation et la représentation de tous matériels et matériaux relatifs à la réalisation de l'objet social ; Fabrication et commercialisation de matériaux de construction et de briques ; Exploitation de carrières ; Transport de marchandises ; Location de matériels de travaux publics ; Enseignement, formation, soutien scolaire, accompagnement pédagogique et préparation aux examens ; Organisation de cours, ateliers et activités éducatives et pédagogiques ; Achat, vente, fourniture et

dé.
La dissolution anticipée de la société ;
La nomination de M. Ahmed Baba LADKHAN en tant que liquidateur de la société ;
Le lieu de liquidation est fixé au siège social de la société ;
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Première Instance de Laayoune le : 15/09/2026, sous le N° : 16300/2026. Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
NALOR 777 SARLAU
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ASSO-
CIE UNIQUE
NUMERO ICE : 004000570000027
CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL : MAGASIN COMMERCIAL
SITUE A KISSARIYAT EL QODS NR 54
BENSLIMANE
CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BENSLIMANE et enregistré dans la même ville, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : NALOR 777

Forme juridique : SARL AU

Objet social : La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger : Conseil de gestion; Durée 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre de Commerce, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social : Le capital social est fixé à cent mille dirhams (100.000,00 DHS).

Gérance : La société est gérée par : LEILA CHELLAOUI.

Exercice social : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué le 15/09/2026, au Tribunal de BENSLIMANE. La société a été immatriculée le 15/09/2026, au Registre de Commerce sous le numéro 10419.

La déclaration a été enregistrée le même jour au registre chronologique sous le numéro 480.

Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
TERRASTEEL GROUP SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
NUMERO ICE : 004008695000066
CAPITAL SOCIAL : 1 500 000,00 DHS
SIÈGE SOCIAL :
BD SEBTA LOT FADL ALLAH 1 RES MAJO-
RELLE 1 IMM 7 APPT 7 ETG 2 MOHAMME-
DIA.
CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MOHAMMEDIA et enregistré dans la même ville, il a été constituée une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : TERRASTEEL GROUP

Forme juridique : SARL

Objet social :

La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger : TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES DONT LE TONNAGE AGREÉ EST ÉGAL.

OU SUPÉRIEUR À 15 TONNES (ENTREPRENEUR DE) -TRANSPORT COMMUNAL- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).

Carrières (Exploitant de) avec engins mécaniques.

Durée 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre de Commerce, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital social :

Le capital social est fixé à UN MILLION CINQ cent mille dirhams (1500.000,00 DHS).

Gérance :

La société est gérée par : MR AYOUB NOUASSE ET MR YOUSSEF NOUASSE ET MR EL MEHDI ANNAG

Exercice social :

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Dépôt légal :

Le dépôt légal a été effectué le 14/09/2026, au Tribunal de MOHAMMEDIA. La société a été immatriculée le 14/09/2026, au Registre de Commerce sous le numéro 40741.

La déclaration a été enregistrée le même jour au registre chronologique sous le numéro 1668.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ :
« LARIUM » SARL
RC : 690801

Par AGE du DEUX MILLE VINGT SIX LE 27/07/2026 à dix heures, les associés de la société « LARIUM » SARL décident et approuvent, après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et avoir pris connaissance ces comptes définitifs arrêtés l'an Deux Mille Vingt Six et le 27 Mai présentant un solde définitif nul de zéro Dirhams (0.00 DHS), du fait que le solde est nul aucun remboursement des parts sociales n'est effectué et aucune attribution réalisée, Monsieur Pierre Joseph MAURIN accepte l'imputation de ce solde à son nom dans les livres de la société, en conséquence des résolutions adoptées, l'assemblée donne quitus aux liquidateurs pour leur gestion et le décharge de leur mandat à compter du 27/05/2026, la date à laquelle est constatée la clôture de la liquidation. Les formalités Juridiques ont été effectuées auprès du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numéro 1040270.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
TANAGI CAR
CHANGEMENT DE GERANT
Dénomination : TANAGI CAR
Adresse du siège social : IMM 7 RUE MOU-
LAY RACHID APPT N 10 ETAGE 4 BUREAU N
10 HASSAN RABAT
Capital : 500.000 DHS
RC N° 196761

Par décision de l'assemblée générale, en date du 27/07/2026 il a été décidé ce qui suit :

Démission; Démission de Mr ADNANE TANAGI du poste de gérant:
GERANCE ET SIGNATURE SOCIALE:
Nomination de Monsieur WADIE TANAGI titulaire de la CIN N° TA150447, né le 15/12/2002 de nationalité MAROCAINE demeurant à HAY EL FELLINE NR 279 BENSLIMANE, en Qualité de gérant.

Modification corrélatrice des statuts, article (13);
Modifications à compter du 27/07/2026.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de COMMERCE de RABAT le 09/09/2026 sous le N° 7830.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****

CENTRE D'EXCELLENCE POUR LA FORMATION ET LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL

SARL

RC : 447271

Aux termes de Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date 23/06/2026, les associés de la Société « CENTRE D'EXCELLENCE POUR LA FORMATION ET LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL SARL.

Société à responsabilité limitée.
capital de 100.000.00 dirhams et dont le siège social est à : BLOC 33 N° 7 MAN-SOUR II 2EME ETG SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

GERANT UNIQUE : Mr CHERRANI ALI . CIN; BB248044.

délibérée dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire les points de l'ordre du jour suivant :

CESSION DES PARTS SOCIALES .
Mme. SOLDI RAJAA CEDE 5000 PARTS SOCIALES A Mr. CHERRANI ALI.

Mme MOUHARRAR KHADIJA CEDE 5000 PARTS SOCIALES A Mr. CHERRANI ALI.
DEMISSION DE Mme. SOLDI RAJAA ET Mme

MOUHARRAR KHADIJA DE SA FONCTION DE COGERANCE ET NOMINATION DE Mr. CHERRANI ALI COMME GERANT UNIQUE.
SIGNATURE SOCIALE : LA SOCIETE SERA ENGAGEE PAR LA SIGNATURE Mr. CHERRANI ALI. REFORTE DES STATUTS.
EFFECUEES AUPRES DU TRIBUNAL DE COMMERCE CASABLANCA NUMERO DEPOT 1040868.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
ASJ TRANS SARL
Société à Responsabilité Limitée au capital
de 100.000,00 dh
Siège Social : N° 14 RUE SAYAD EDDINE ETG
1 APPT 2 BD AHMED EL MEKNASSI CASA-
BLANCA
ICE : 002565929000033 - RC 467173/
CASABLANCA -
IF 45885105

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 Aout 2026 de la société « ASJ TRANS », Société A Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 100.000,00 Dhs ayant son siège social à N°14 RUE SAYAD EDDINE ETG 1 APPT 2 BD AHMED EL MEKNASSI CASABLANCA, a décidé ce qui suit :

APPROBATION DE LA CESSION D'UNE (1) PART SOCIALE : L'Assemblée prend acte de la cession par Monsieur HADDAR AZE EDDINE de nationalité marocaine, titulaire de la CNI n° QA100711 demeurant à C BOLIVIA 53 57 P03 B AMPOSTA TARRAGONA ESPAGNE, d'une (1) part sociale à Madame BANI AISSA SANAA de nationalité marocaine, titulaire de la CNI n° BE772193, demeurant à C BOLIVIA 53 57 P03 B AMPOSTA TARRAGONA ESPAGNE, suivant acte de cession en date du 28 Aout 2026.

En conséquence. La répartition du capital social devient la suivante :

Monsieur HADDAR AZE EDDINE : 999 parts sociales, soit 99.900,00 DH ;
Madame BANI AISSA SANAA : 1 part sociale, soit 100,00 DH.

Total : 1.000 parts sociales, soit 100.000,00 DH.

TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE : L'Assemblée constate que la société n'est plus à associé unique.

En conséquence, elle décide de transformer la forme juridique de la société de la SARL AU en SARL, sans création d'une personne morale nouvelle.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

NOMINATION DE DEUX COGERANTS : L'Assemblée décide de nommer en qualité de cogérants de la société, pour une durée illimitée :

Monsieur HADDAR AZE EDDINE, et Madame BANI AISSA SANAA.

Les intéressés déclarent accepter leurs fonctions et affirment n'être frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction.

L'Assemblée décide que les deux cogérants disposeront des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social et conformément aux dispositions de la loi et des statuts.

Chaque cogérant exercera ses pouvoirs individuellement et disposera d'un pouvoir de signature séparé.

En conséquence, la signature de l'un quelconque des deux cogérants engagera valablement la société, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir la signature conjointe de l'autre, sous réserve des opérations pour lesquelles la loi ou les statuts imposeraient une décision préalable des associés.

MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier les articles 1, 6, 7 et 15 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce Casablanca le 15/09/2026 sous le numéro 1040835 au registre chronologique.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
NEROPRIM IMMO

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
MORAVEX
R.C : 68945

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 Sep 2026 il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU) présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MORAVEX.

Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU)

Objet social : Travaux divers ou construction, Négoc.

Siège social : MAG N 1.61 RUE REPRISE LOT CHAHDIA T3 MEKNES.

Capital social : 100.000,00 DH, divisé en 1.000 parts sociales de 100,00 DH chacune, souscrites et libérées en totalité, attribuées à l'associé unique :

M. RAMLI MOHAMED, à concurrence de 1.000 parts sociales, soit la totalité du capital social.

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce.

Gérance : M. RAMLI MOHAMED, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n° D663984, est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué auprès du Tribunal de 1^{ère} instance de Meknès.

Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
« GROUPE METALLURGIQUE ELIDRISSI »
SARL
Constitution d'une société à responsabilité
limitée

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi en date du 14/09/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : S.A.R.L.
Dénomination : « GROUPE MÉTALLURGIQUE EL IDRISSI »

Objet : La société a pour objet au Maroc : Construction métallique inox et aluminium

Négociation et distribution de toutes produits et matières métalliques. Importation et exportation de toutes produits et matières métalliques, notamment en inox et aluminium, équipements de constructions et tous les produits similaires. Travaux divers de finition intérieur et extérieur, isolation, séparation et tous les travaux similaires liés directement ou indirectement à l'objet de la société. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou tout autre objet similaire ou connexe qui pourront favoriser le développement de la société pour réaliser cet objet, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'ils soient, des lors contribuent ou peuvent contribuer. Facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités ci-dessus définies ou qu'ils permettent de sauvegarder directement ou indirectement, les intérêts, industriels ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation de groupe ou d'affaires.

Siège social : 26, AVENUE MERS SULTAN, APT 3 ETAGE 1, CASABLANCA.

Durée : 99 ans du 14/09/2026 au 14/09/2125, l'exercice comptable commence le 1er janvier et termine le 31 décembre de la même année.

Capital : 100 000 DH divisé en 1 000 parts sociales de 100 dirhams chacune, souscrit entièrement et libéré en totalité lors de la souscription. Apports.

Mr. ZAKARIA EL IDRISSI, associée apporte la totalité du capital social, soit : 50 000 DH lors de la souscription.

Mme. CHAIMAA BOUDAD, associée apporte la totalité du capital social, soit : 50 000 DH lors de la souscription

Gérance : Mr. NABIL AHMAR est statutairement nommé cogérants de la société pour une durée illimitée.

Mme. CHAIMAA BOUDAD, est statutairement nommé cogérants de la société pour une dure illimite Registre de commerce : La société est immatriculée eu registre central de commerce sous le numéro 746817 en date du 15/09/2026 et le dépôt légal est effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 1040801 au 15/09/2026 .
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
PROXIMITY INVESTMENT
Société à Responsabilité Limitée à
Associé Unique (SARL-AU)
Au capital de 100.000,00 DH
Siège social : 16, AVENUE DES FAR, RUE
JILALI AL ORAIBI, 8EME ETAGE, N°18,
CASABLANCA
RC Casablanca n° 735281
CESSION DE PARTS SOCIALES - CHANGE-
MENT D'ASSOCIE UNIQUE - CHANGEMENT
DE GERANT - MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 14/07/2026, il a été décidé :

La cession par M. CHAFIK ABDALLAH de la totalité de ses 1.000 parts sociales à M. EL KHAMAI LARBI ;

La nouvelle répartition du capital social attribuant la totalité des parts sociales à M. EL KHAMAI LARBI, lequel devient Associé Unique ;

L'acceptation de la démission de M. CHAFIK ABDALLAH de ses fonctions de gérant ;

La nomination de M. EL KHAMAI LARBI en qualité de Gérant Unique pour une durée illimitée ;

La modification corrélatrice des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le numero 1036582

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
CONSORTIUM SINO MOROCCAN RE-
SOURCES S.A.
Société Anonyme au capital de 10.000.000
DH
Siège social : 3, rue Adi El Haraki, Bd
Abdelmoumen, Quartier des hôpitaux -
Casablanca
R.C : 295 255 - I.F. : 14475255.
CONVOCATION A UNE ASSEMBLEE GENE-
RALE EXTRAORDINAIRE

Aux termes d'un procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration tenu le 16 novembre 2023, les administrateurs de la société CONSORTIUM SINO MOROCCAN RESOURCES S.A. ont décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire dans les meilleurs délais, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ratification de la cession de 45.059 actions de la société, au prix global de 4.505.900 DH, consentie par la société BRIGHTWAY RESOURCES (HONGKONG), LIMITED-L.L.C au profit de la société SHAANXI INDUSTRIE DU ZINC S.A.R.L.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales requises.

Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 04/06/2024 sous le N° : 921442.

Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
GRAND TERRE COMMERCE
S.A.R.L d'au

Suite à L'associé unique du : 08.09.2026, de la société dite «GRAND TERRE COMMERCE» S.A.R.L d'au au capital de : 100.000,00 DH, et dont le siège social est établi à El Hay El Hassani, Nr 112, Rue 20, Laayoune, ont décidé.

Dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation définitive ;

Radiation du registre de commerce et proposition de la clôture de la liquidation ;

Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales ;

Quitus entier et définitif aux liquidateurs;

Le dépôt légal a été effectué au greffe du

tribunal de Première Instance de Laayoune le : 15.09.2026, sous le N° : 16299/2026. Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
« PESCARIM » SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 04/09/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PESCARIM SARL.

Objet : import et export de poissons et produits de la mer; commerce de gros non spécialisé ; transport de marchandises par voie aérienne et terrestre, transit et logistique; et plus généralement toutes opérations s'y rattachant.

Siège social : Angle rue d'Alger et 2 rue Abou Bakr Al Bakalani, 3ème étage, Appt 11, Lusitania, Casablanca.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce.

Capital social : 100 000,00 DH, divisé en 1 000 parts sociales de 100,00 DH chacune, entièrement souscrites et libérées, réparties entre les associés équitablement 500 parts chacun.

Gérance : la société est gérée, pour une durée illimitée, par M. MOHAMED ALY AGH-CHIMEMTE, de nationalité mauritanienne, et M. MAME SOW CAMA, de nationalité espagnole, avec signature sociale séparée (chaque gérant engageant valablement la société par sa seule signature).

Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre ; le premier exercice court à compter du 12/07/2026 (date de commencement d'exploitation).

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 03/09/2026 sous le n° 01039221 ; société immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le RC n° 745253.

Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
FLORES CONSEILS ET GESTION DES ENTRE-
PRISES

244, RUE 320, Hay Mly Abdellah, Casablanca
TEL: 0522875283-GSM: 0661079726
MAROU GIFTS BEAUTE INVEST

Par acte sous seing privée légalise le 13/08/2026 et enregistré aux services des impôts de Casablanca, sous Mention RE : 202600859491360, du 12/08/2026, il a été procédé à la constitution d'une société qui a les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : MAROU GIFTS BEAUTE INVEST.

Objet : Négociant.

Importation et exportation (Marchand, ou intermédiaire effectuant).

Adresse : 77, Rue Mohamed Smiha ,10 Etg, Appt N° 57, Casablanca.

Les Associés : Mr Marouane MIFTAH.

Mr Brahim OUTFAROUINE
Capital : 100 000,00 dirhams

Gérance : La société gérée et administré par Mr Marouane MIFTAH et Mr Brahim OUTFAROUINE.

Le dépôt : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous N° 1040629 à la date du 11/09/2026.

La société a été inscrite au registre de commerce de Casablanca sous N° 746663.

Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
Société BURELIA SARL AU

Au terme d'un acte sous seing privée enregistrée à CASABLANCA, le 31/08/2026

Il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associe unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : "BURELIA "SARL AU.

La société a pour objet FOURNITURES, MOBILIER DE BUREAU ET NEGOCE.

Siège social: BD MELOUIA, IMM SAMI CENTRE N°10-11, 5 EME ETG BUREAU 60 LOT SALOUANE OULFA CASABLANCA -MAROC.

Capital social : est fixé à 100 000.00 DH

(CENT MILLE DIRHAMS).
Durée : 99 ans.
Gérance : la société est gérée par Mr IS-MAIL HASSOUNA .
RC N° : 746769.
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de CASABLANCA le 15/09/2026 sous N° 1040730.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
FLORES CONSEILS ET GESTION DES ENTREPRISES
244, RUE 320, Hay Mly Abdallah, Casablanca
TEL: 0522875283-GSM: 0661079726
BM.BH.BR.

Par acte sous seing privée légalise le 17/08/2026 et enregistré aux services des impôts de Casablanca, sous Mention RE : 202600803041360, du 17/08/2026, il a été procédé à la constitution d'une société qui a les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : BM.BH.BR.
Objet : Négociant.
Importation et exportation (Marchand, ou intermédiaire effectuant).
Adresse : 77, Rue Mohamed Smiha ,10 Etg, Appt N° 57, Casablanca.
Les Associés :
Mr Hassan BOULAMANE.
Mr Mohamed BENAZZOUZ.
Mr Badreddine RIMA.
Capital : 100 000,00 dirhams
Gérance : La société gérée et administré par Mr Hassan BOULAMANE.
Le dépôt : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous N° 1040750 à la date du 16/09/2026.
La société a été inscrite au registre de commerce de Casablanca sous N° 746871.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
« MBF HOLDING » SARL.
Suivant acte SSP du 01/10/2025, il est établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : « MBF HOLDING » SARL.
Objet principal : La société a pour objet d'effectuer directement ou indirectement tant au Maroc qu'à l'étranger : la participation financière en société et gestion de portefeuilles ; la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; l'achat, la vente, la représentation, l'exploitation, le négoce, la transformation, la distribution et la commercialisation en général de tous produits, matières et fournitures de toutes natures ; l'exploitation et la mise en valeur de tout fonds de commerce, comptoir et dépôt se rattachant à l'objet social ; et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, touristiques et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles de favoriser le développement de la société.
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille (100.000,00) Dhs, et divisé en Mille (1.000) parts de cent (100) Dhs chacune, intégralement souscrites, non libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports en numéraire : M. Youssef BOUJNAH : 45.000,00 DH M. Mehdi BOUJNAH : 40.000,00 DH Mme. Mouna BOUJNAH : 15.000,00 DH
Soit au total, (Cent Mille dirhams) : 100.000,00 DH.
Il est fait apport à la société par les associés ci-dessous nommés, à savoir :
M. Youssef BOUJNAH : 450 parts.
M. Mehdi BOUJNAH : 400 parts.
Mme. Mouna BOUJNAH : 150 parts.

Soit au total, (Mille parts) : 1.000 parts
Siège Social : Mohammedia, Kamal Parc Center, Imm. A N° 19, Etage 4, Angle Bd Rachidi et Bd Zerkoutni.
Durée : 99 ans
Gérance : M. Youssef BOUJNAH est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
Le Dépôt légal est effectué au Tribunal de Première Instance de Mohammedia sous N° 560, le 19/03/2026, la société est immatriculée au registre de commerce de Mohammedia sous le n° 39605.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
« 8A-TECH » SARL AU
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 29/08/2026, il a été constituée une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : 8A-TECH SARL AU.
Objet : négoce, achat, vente, importation et exportation de tous produits, marchandises, matériels et équipements ; services de télécommunications et de technologies de l'information ; installation électrique et travaux de courant faible (ELV); systèmes de sécurité électronique (CCTV), contrôle d'accès et détection d'intrusion; réseaux informatiques et câblage structuré (fibre optique) ; sonorisation, audiovisuel et IPTV; onduleurs (UPS) ; intégration de systèmes; maintenance et réparation des équipements électroniques et informatiques.
Siège social : Angle rue d'Alger et 2 rue Abou Bakr Al Bakalani, 3ème étage, Appt 11, Lusitania, Casablanca.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce.
Capital social : 100 000,00 DH, divisé en 1 000 parts sociales de 100,00 DH chacune, entièrement souscrites et libérées, attribuées en totalité à l'associé unique M. AN-SARI ASHARAFALI.
Gérance : la société est gérée, pour une durée illimitée, par M. ANSARI ASHARAFALI, de nationalité indienne, titulaire du passeport n° U0905831.
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre ; le premier exercice court à compter du 29/08/2026 (date de commencement d'exploitation).
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 16/09/2026 sous le n° 01040926 ; société immatriculée au registre du commerce sous le RC n° 746939.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
CABINET MARCHICA CONSEIL
Adresse : 44, Rue Tokyo, 1er Etage, Appartement n° 1 62000, Nador - Maroc.
IF n°: 40245268 - TP n°: 56126265 - RC n° n°: 10055 - Nador
Mobil: +212(0)6 66 66 84 85 /
Fixe : +212(0)5 36 33 30 40
Email : marchica.conseil@gmail.com
« ILIASSRIF CAR ».
Aux termes d'un acte SSP en date du : 10/08/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : « ILIASSRIF CAR ».
OBJET SOCIAL: La société a pour objet : Location de véhicules automobiles sans chauffeur.
SIEGE SOCIAL : Qu.Chaala, N°:171, Nador (M).
CAPITAL SOCIAL : Cinq cent Mille (500.000,00) Dirhams divisé en 5.000 parts sociales, d'une valeur minimale de Cent (100,00) Dirhams chacune ; les parts sociales sont réparties comme suit :
M. Iliass EL BOUTAIBI : 5.000 Parts sociales
Soit : 5.000Parts sociales
GERANCE: la gérance est confiée à M. Iliass EL BOUTAIBI pour Une durée illimitée.
EXERCICE SOCIAL: du 1er janvier au 31 décembre.
DUREE : 99 années à compter du jour de

son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffe du Tribunal de Première Instance de Nador, le : 11/09/2026, sous le N° : 13178.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
Cabinet Marchica Conseil
Adresse : 44, Rue Tokyo, 1er Etage, Appartement n° 1 62000, Nador - Maroc.
IF n°: 40245268 - TP n°: 56126265 - RC n° n°: 10055 - Nador
Mobil: +212(0)6 66 66 84 85 /
Fixe : +212(0)5 36 33 30 40
Email : marchica.conseil@gmail.com
« MACHATIL RIF »

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/08/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : « MACHATIL RIF ».
OBJET SOCIAL : La société a pour objet : Production, multiplication et vente de tous types de végétaux (fleurs, légumes, arbres, plantes) et de leurs supports de culture (graines, bulbes, jeunes plants).
SIEGE SOCIAL: Quartier. El Amal, Ben Taieb, Driouch (M).
CAPITAL SOCIAL : Cent Mille (100.000,00) Dirhams, divisé en 1.000 parts sociales en numéraire, d'une valeur minimale de Cent dhs (100,00) chacune ; les parts sociales sont réparties comme suit :
M. Mohamed BOUABDESSALAM : 1.000 Parts sociales.
Soit au total : 1.000 Parts sociales
GERANCE: la gérance est confiée à M. Mohamed BOUABDESSALAM est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.
EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre.
DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffe du Tribunal de Première Instance de Driouch, le : 24/08/2026, sous le n° : 90.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
Cabinet Marchica Conseil
Adresse : 44, Rue Tokyo, 1er Etage, Appartement n° 1 62000, Nador - Maroc.
IF n°: 40245268 - TP n°: 56126265 - RC n° n°: 10055 - Nador
Mobil: +212(0)6 66 66 84 85 /
Fixe : +212(0)5 36 33 30 40
Email : marchica.conseil@gmail.com
« GLOMA IMMO »

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/09/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à Associé Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: «GLOMA IMMO » .
OBJET SOCIAL : La société a pour objet : Promotion immobilière, Marchand de Biens immobiliers.
SIEGE SOCIAL : Qt. Laary Chikh, Rue Hassan I, Immeuble Sayeh, 6e Etage, Appt 14, Nador (M) .
CAPITAL SOCIAL : Un Million Cent Trente-six Mille (1.136.000,00) Dirhams , divisé en 11.360 parts sociales en nature, d'une valeur minimale de Cent dhs (100,00) chacune ; les parts sociales sont réparties comme suit :
M. Abdelah MAGMARI : 11.360 Parts sociales.
Soit : 11.360 Parts sociales.
GERANCE: la gérance est confiée à M. Abdelah MAGMARI pour une durée indéterminée.
EXERCICE SOCIAL : du 1er janvier au 31 décembre.
DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffe du Tribunal de Première Instance de Nador, le : 11/09/2026, sous le n° : 13177.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
« TOUPIBETON EXPRESS » SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 29/08/2026, il a été constituée une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : TOUPIBETON EXPRESS SARL AU
Objet : transport de marchandises, transport par conduites (pompage et transport de béton) et négoce ; et plus généralement toutes opérations s'y rattachant.
Siège social : Angle rue d'Alger et 2 rue Abou Bakr Al Bakalani, 3ème étage, Appt 11, Lusitania, Casablanca.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce.
Capital social : 100 000,00 DH, divisé en 1 000 parts sociales de 100,00 DH chacune, entièrement souscrites et libérées, attribuées en totalité à l'associé unique M. EL MOSTAFA EL GHALAMI.
Gérance : la société est gérée, pour une durée illimitée, par M. EL MOSTAFA EL GHALAMI, de nationalité marocaine.
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 16/09/2026 sous le n° 01040925 ; société immatriculée au registre du commerce sous le RC n° 746937.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
XUGONG MAROC
Société à Responsabilité Limitée d'Associé Unique au capital de 900.000,00 DH
Siège social : 119, Boulevard Abdelmoumen, 5ème étage, Appartement 36, Casablanca
RC : 708027 - IF : 71006831 -
ICE : 003794287000025

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 24 juillet 2026, il a été décidé :
Le transfert du siège social de l'adresse : 119, Boulevard Abdelmoumen, 5ème étage, Appartement 36, Casablanca A l'adresse suivante : Lot Ibn Khaldoun, Villa n° 37, Sidi Maârouf, Casablanca.
La modification corrélative de l'article 4 des statuts relatifs au siège social.
Le reste des statuts demeure inchangé.
Dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 02/09/2026 sous le N° : 1039169.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
ELECTROMECHANIQUE ENERGIE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 14 000.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : ILOT 24 B LOT 24 A-1 ZONE FRANCHÉ D'EXPORTATION TANGER

Aux termes d'un acte sous seing privée en date du 19/08/2026 il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : ELECTROMECHANIQUE ENERGIE (SARL AU).
Siege social : ILOT 24 B LOT 24 A-1 ZONE FRANCHÉ D'EXPORTATION TANGER
Capital social et apports du capital social est fixé a 14 000.000,00 Dhs divisé en 140 000 parts d'une valeur de 100 Dhs chacune libérées et réparties comme suit :
STE EM ENERGIE HOLDING : 140 000 Parts
La révocation de Monsieur zaidani Moulay Mustapha de ses fonctions de gérant unique.
La nomination de Monsieur Tariq OUCHARI en tant que gérant unique de la société pour une durée illimitée.
La société sera valablement engagée par la signature conjointe de Messieurs Tariq OUCHARI et Ahmed YOUSOUFI.
Gérance de la société : gérée par Tariq OUCHARI.

Signature social : la société est valable pour la signature de Tariq OUCHARI et Ahmed YOUSOUFI.
Année social : du 1er janvier au 31 décembre De chaque année
Dépôt légal N° 310717 et RC N° 33891: le dépôt légal a été effectué par TRIBUNAL DE COMMERCE TANGER 16/09/2026.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
APEX CONSULTING & ACCOUNTING SARL AU
Comptabilité-conseil-juridique et fiscal
Domiciliation.
383, BIS BD MOHAMED V -ETG 01 N° 5 CASABLANCA
Tél : 05 22 24 01 94
Mail : apex.consulting.a@gmail.com
Constitution D'une SARL
« RABYOU EXPRESS »

Au terme d'un acte privé à la date du 15/09/2026 Il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques Suivantes :
Dénomination : RABYOU EXPRESS
Siege Social : 383 BIS BD MOHAMED V ETG 1 N° 5 CASABLANCA.
Objet : La sous-location, la gestion et l'exploitation d'appartements, studios, maisons et autres biens immobiliers.
Durée : 99 ans.
Capital Social : 100 000, 00 Dhs.
Les co gérant : Mr : LAKRATI AYYOUB.
Dépôt légal : tribunal de commerce N° 1040855 de CASABLANCA.
Pour Avis et Mention.

**** AVIS DE CONSTITUTION ****
«M&Y VENTURES SARL AU»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 28/08/2026 à CASABLANCA, il a été constitué une société S.A.R.L ayant les caractéristiques suivantes
LA DENOMINATION : «M&Y VENTURES SARL AU»
SIEGE SOCIAL : ANGLE BD ABDELMOUMEN ET RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHERAZADE 1, 7 -ème ETAGE, N° 32 Casablanca, Maroc
ARTICLE 2 – OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger, tant pour son compte que pour le compte des tiers :
Prestation de services de conciergerie et gestion locative ; Sous-location professionnelle : la prise à bail, et la sous location, saisonnières ou de courte durée, de tous biens immobiliers meublés ou non, ainsi que la gestion de ces biens pour le compte de tiers ; Exploitation d'hébergement : L'exploitation, la gestion et la mise en valeur de tous types d'hébergements touristiques, de résidences de vacances et de meublés de tourisme.
Services d'intendance liés : la prestation de tous services liés à l'exploitation de ces biens, notamment l'accueil des voyageurs (check-in/out), le ménage, la blanchisserie, l'entretien et la petite maintenance.
L'exploitation d'une agence immobilière, comprenant toutes opérations d'intermédiation en matière d'achat, de vente, de location, gestion et d'administration de biens immobiliers,
L'activité de conseil, de courtage et de transactions immobilières.
La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de la sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de la société en participation ou de groupement d'intérêt économique,
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Et plus Généralement, d'effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet pré-

cité.
CAPITAL SOCIAL : fixé à (100.000,00) DH divisé en Mille (1000) parts sociales, de 100 Dh chacune repartit comme suit :
Monsieur FATHI YOUNESS, la somme de Cent Mille Dirhams (100 000 dh) ;
Soit au total la somme de Cent Mille Dirhams : 100 000,00DHS
5) LA GERANCE :
La société est gérés et administrées par : Monsieur FATHI YOUNESS, nomme gérant Unique pour une durée illimitée.
6) LA DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA et Immatricule sous N° 746725 du 14/09/2026.
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
«SAFA MARBLE »
S.A.R.L

Aux termes de l'assemblée Générale Ordinaire, en date du 07/2026, à Casablanca, Il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée, ayant les caractéristiques suivantes :
FORME JURIDIQUE :
Société A Responsabilité limitée
DENOMINATION : «SAFA MARBLE » S.A.R.L
SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à AL HAMD N°35 ADDOUHA 01 AIN SEBAA CASABLANCA.
Les ASSOCIES : Madame EL KARYANI FATIMA ZAHRA de nationalité marocaine, née le 02/09/1987 titulaire de la CIN N° BK344580, demeurant à RES RIAD OULFA GR 19 ENTREE 09 APPT 85 OULFA Casablanca Madame EL KARYANI SANAAE de nationalité marocaine, née le 20/07/1978 titulaire de la CIN N° BK177041, demeurant à NASSIM 02 QUARTIER ALMAZ RES AMBAR 03 GH 11 IMM H APPT 12 ETG 01 Casablanca.
CAPITAL : Il est fixé à la somme de 100 000 DHS (CENT MILLE DIRHAMS) divisé en 1000 (MILLE) Parts de 100,00 DHS à savoir :
Madame EL KARYANI FATIMA ZAHRA propriétaire de cinq cent parts / 500 parts.
Madame EL KARYANI SANAAE , propriétaire de cinq cent parts / 500 parts
Soit au total mille parts : 1000 parts
OBJET : La société a pour objet : Commercialisation et pose de marbre, Vente tous genre de marbre, Travaux de bâtiment tout Corps d'état. Revêtement de sols. Négoce. Import export. La représentation de la société marocaine ou étrangère ayant un objet similaire. Achat, vente, importation, exportation et représentation de tous produits, articles matériels, marchandises de toute provenance.
Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles mobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes.
DUREE : Elle est fixée à 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
ANNEE SOCIALE : 1er Janvier au 31 Décembre .
ASSOCIES ET GERANCE : Sont nommés gérants de la société pour une durée illimitée. Madame EL KARYANI FATIMA ZAHRA CIN N° BK344580, Et Madame EL KARYANI SANAAE CIN N° BK177041.
La signature sociale : La société sera engagée par la signature séparer, de Madame EL KARYANI FATIMA ZAHRA et Madame EL KARYANI SANAAE .
N° REGISTRE DU COMMERCE
Le numéro d'immatriculation au registre du commerce est : 746703
Pour Avis et Mention.

****AVIS DE MODIFICATION****
DDABANI
S.A.R.L D'AU

Suite à L'associé unique du : 10.09.2026, de la société dite «DDABANI» S.A.R.L d'au au capital de : 100.000,00 DH, et dont le siège social est établi à Av. 28 Février, N°01, Hay El Hassani, Laayoune, ont déci-